



Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des
Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/JL/FM/2016

du Conseil Municipal



SEANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le 20 octobre à 18h00, les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 14 octobre 2016 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Maire.

Sont présents : M. J-C. BOULARD, Mme I. SEVERE, M. C. COUNIL, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. J. GOUFFE, Mme A. BESNARD, M. B. BREUX, M. F. EDOM, Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, Mme J. PEDOYA, M. Y. CALIPPE, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULO, Mme F. DUBOIS, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. J-F SOULARD, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, M. A. EL ARRASSE, M. T. SAMAIN, M. R. BATIOU, Mme M. KARAMANLI, Mme F. RAMBURE, M. S. GUY, M. A. AMMAR, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, Mme V. RIVRON, Mme E. MARTI, M. Y. BROCHARD, M. J-M. BATAILLER, Mme I. PIVRON, Mme A. PEROT, Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, Mme C. MORANCAIS, M. K. EDOM, M. E. DUBOIS, M. L. VALMENIER, M. L. BORREMANNS, Mme V. CHARBONNEAU

Absents et représentés : Mme M. SCHIAPPA, Mme E. DEBOST, Mme C. N'KALOULO, M. C. JEAN, Mme P. CHARTON, Mme F. PAIN, M. S. LE FOLL, M. O. BIENCOURT, Mme L. PEREZ, Mme S. MOISY, M. A. PIGEAU, M. P. BOUGLER.

Absents et excusés : M. L. NOGUES

Votes par procuration :

Mme A. BESNARD pour Mme M. SCHIAPPA
Mme I. SEVERE pour Mme E. DEBOST jusqu'à son arrivée
Mme C. POUPINEAU pour Mme C. N'KALOULO jusqu'à son arrivée
M.C COUNIL pour M. C. JEAN
Mme L. HAMONOU-BOIROUX pour Mme P. CHARTON
M.R BATIOU pour Mme F. PAIN
M. J-C. BOULARD pour M. S. LE FOLL,
M. P. DELPECH pour M. O. BIENCOURT
Mme R. KAZIEWICZ pour Mme L. PEREZ
M. B. BREUX pour Mme S. MOISY jusqu'à son arrivée
Mme C. MORANCAIS pour M. A. PIGEAU
Mme I. PIVRON pour M. P. BOUGLER

M. TOUCHE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

